

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

ADDITION  
AU BREVET D'INVENTION  
N° 325.395

IX. — Matériel de l'économie domestique.

N° 2.733

I. — ARTICLES DE MÉNAGE.

PREMIÈRE ADDITION, en date du 16 octobre 1903, au brevet pris le 18 octobre 1902 par  
M. Albert SÜTTERLIN résidant en Allemagne.

Système de moulin à café ou à poivre en tôle, et son procédé de fabrication.

Délivrée le 17 octobre 1904; publiée le 15 novembre 1904.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844  
modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Cette addition au brevet n° 325.395 est relative à des perfectionnements apportés au système de moulin à café ou à poivre qui en fait l'objet.

5 Dans un moulin établi selon ce brevet, la bague et la noix au lieu d'être chacune en une pièce comme ces organes étaient faits autrefois, sont constituées en plusieurs pièces (trois dans la construction décrite) ce qui  
10 simplifie la fabrication et réduit les frais.

La bague est donc constituée de trois bagues juxtaposées et rendues solidaires; deux de ces bagues ont une denture à grosses dents et la troisième comporte une denture fine.

15 Selon le perfectionnement objet de cette addition, les deux bagues à grosses dents sont découpées de manière qu'il n'existe qu'une dent sur deux par rapport à la denture exposée dans le brevet principal; ces deux bagues  
20 sont alors constituées comme le montre la figure 1 du dessin annexé au présent mémoire; cette forme de denture facilite l'entrée des grains à broyer dans la petite denture de la troisième bague qui se trouve à la partie  
25 inférieure du groupe.

Dans la figure 3 qui représente en coupe l'ensemble des organes de broyage; les deux

bagues formées comme celles de la figure 1 sont indiquées en E<sup>1</sup> et E<sup>2</sup> et la bague à denture fine est en E<sup>3</sup>. 30

La noix est formée au moyen des rondelles qui tombent lors du découpage des bagues E<sup>1</sup> et E<sup>2</sup>; ces rondelles sont découpées selon la forme représentée par la figure 2; dans la figure 3 elles sont représentées en e<sup>1</sup> e<sup>2</sup>; cette  
35 forme et la denture spéciale des bagues E<sup>1</sup> E<sup>2</sup> donne aux grains plus de place pour leur entrée dans les grosses dents.

La figure 4 est une vue en dessus du groupe d'organes représenté par la figure 3 et la  
40 figure 5 est une vue en dessous.

On remarquera que la denture de la rondelle e<sup>3</sup> qui avec les pièces e<sup>1</sup> et e<sup>2</sup> forme un tout solidaire, la denture de la bague E<sup>3</sup> dans laquelle elle est placée ont des angles diffé-  
45 rents de manière à laisser entre elles une partie vide conique ouverte vers le haut.

Par cette disposition, les grains sont d'abord broyés entre les dents des deux bagues E<sup>1</sup> E<sup>2</sup> et des pièces e<sup>1</sup> e<sup>2</sup> de la noix, 50 puis ils tombent entre la bague E<sup>3</sup> et la pièce e<sup>3</sup> où ils sont progressivement réduits en poudre de plus en plus fine.

Afin de toujours ramener les grains dans

les grosses dentures, on fixe au-dessus de la noix une pièce H à deux ailettes qui forme malaxeur. Cette pièce est montrée isolément par la figure 5 et dans la figure 3 elle est représentée montée au-dessus de la noix.

Pour guider l'arbre F et le maintenir dans l'axe de l'appareil, on dispose au-dessous du système avec interposition d'une petite rondelle de chaque côté pour ne pas gêner le mouvement de la noix, une petite traverse I qui est fixée au groupe des bagues par les rivets ou vis qui réunissent celles-ci.

Dans le cas de moulins ayant une trémie de bois, pour que les deux vis qui servent à

assembler le système ne supportent pas tout l'effort de torsion pendant le travail, on applique sur le bloquet de bois et de chaque côté des oreilles de la bague, deux petits tasseaux de bois J (fig. 6).

Enfin la manivelle F<sup>1</sup> au lieu d'être constituée par un fer rond (forgée ou coulée) est obtenue par une lame plate et rectiligne découpée dans de la tôle puis cintrée.

Par procuration de :

Albert SÜTTERLIN.

ARMENGAUD aîné.

Fig. 1.

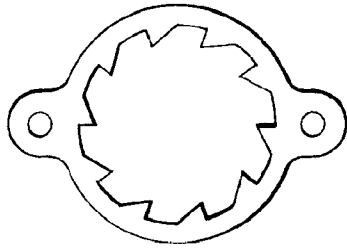


Fig. 2.



Fig. 4.

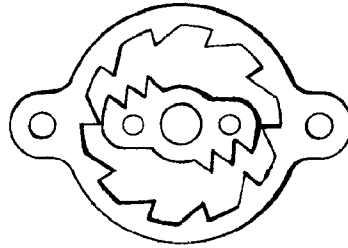


Fig. 3.

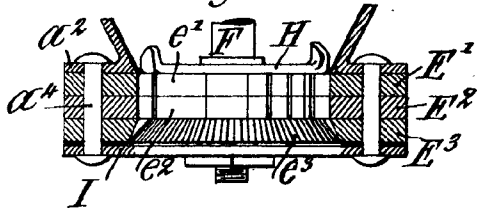


Fig. 5.



Fig. 6.

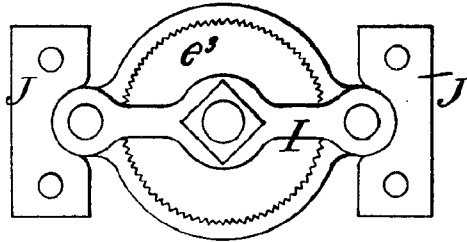


Fig. 7.

